

15 janvier 2009

LES INVESTISSEMENTS DES PAYS DU GOLFE AU MAGHREB

Petit-déjeuner débat

*Moncef Cheikh-Rouhou
Présidence : Khadija Mohsen-Finan*



Programme Maghreb



L'Ifri est, en France, le principal centre indépendant de recherche, d'information et de débat sur les grandes questions internationales. Créé en 1979 par Thierry de Montbrial, l'Ifri est une association reconnue d'utilité publique (loi de 1901). Il n'est soumis à aucune tutelle administrative, définit librement ses activités et publie régulièrement ses travaux. L'Ifri associe, au travers de ses études et de ses débats, dans une démarche interdisciplinaire, décideurs politiques et économiques, chercheurs et experts à l'échelle internationale.

Avec son antenne à Bruxelles (Ifri-Bruxelles), l'Ifri s'impose comme l'un des rares *think tanks* français à se positionner au cœur même du débat européen.

Les opinions exprimées ici n'engagent que la responsabilité des auteurs.

Compte rendu rédigé par Julie Chapuis, doctorante à l'EHESS et stagiaire au programme Maghreb de l'Ifri.



ISBN : 978-2-86592-466-0

© Tous droits réservés, Ifri, 2009

Ifri

27 rue de la Procession
75740 Paris Cedex 15 - France
Tél. : 33 (0)1 40 61 60 00
Fax : 33 (0)1 40 61 60 60
Courriel : ifri@ifri.org

Ifri-Bruxelles

Rue Marie-Thérèse, 21
1000 - Bruxelles, Belgique
Tél. : 00 + (32) 2 238 51 10
Fax. : 00 + (32) 2 238 51 15
Courriel : info.bruxelles@ifri.org

Site Internet : Ifri.org

LES INVESTISSEMENTS DES PAYS DU GOLFE AU MAGHREB

Ifri, jeudi 15 janvier 2009

Petit-déjeuner débat

**Moncef Cheikh-Rouhou,
professeur affilié d'économie et de finance internationales à HEC, Paris.**

**Présidence : Khadija Mohsen-Finan,
chercheur, responsable du programme Maghreb, Ifri.**

Les investissements des pays du Golfe se diversifient à l'international. Au cours de ces cinq dernières années, leur poids a doublé. Cette envolée suscite nombre de questions sur l'effet de ces opérations sur les économies destinataires, en particulier au Maghreb.

Pour comprendre l'importance de ces investissements, leur inscription dans le temps et les effets de la crise financière actuelle sur les projets engagés, Moncef Cheikh-Rouhou, qui fut membre fondateur puis président de la première banque d'affaires maghrébine (IMBank) et a dirigé l'Institut de Financement du Développement (IFID), nous propose de revenir sur la nature de ces investissements (souverains et privés), leurs différentes étapes, leurs spécificités par pays, de même que leurs spécialisations sectorielles. C'est surtout en sa qualité de vice-président et directeur général de la B.E.S.T. Bank (banque de financement tuniso-séoudienne) qu'il a eu à associer, pendant plus de dix ans, des capitaux provenant essentiellement du Golfe au financement de grands projets d'infrastructure et d'échanges commerciaux stratégiques au Maghreb.

Répartition des investissements du Golfe dans les pays arabes : l'attractivité pérenne du Maghreb

Si le premier choc pétrolier n'a que peu stimulé les investissements du Golfe au Maghreb, le second choc pétrolier a, en revanche, impulsé une véritable dynamique d'investissements dans la région. Depuis, les investissements inter-arabes ne cessent de croître.

Au départ, exclusivement encouragés par les banques centrales des pays du Golfe, par le biais du Fonds arabe de développement économique et social (FADES), ces investissements avaient pour objectif initial de financer les infrastructures des pays arabes par les recettes pétrolières engrangées. Il s'agissait donc d'y créer des richesses nationales.

Tandis qu'entre 1987 et 2001, la répartition des investissements inter-arabes restait relativement égalitaire avec un léger avantage pour le Maghreb, on observe une rupture à partir de 2001 : dès lors, les investissements sont dirigés pour moitié vers l'Arabie saoudite.

Toutefois, le Maghreb continue d'être attractif puisque les investissements arabes représentent encore 1/3 des investissements étrangers dans la région. A titre d'exemple, la Dubaï Holding vient d'injecter 9 milliards de dollars au Maroc et 2,5 milliards pour acquérir 35 % de Tunisie Telecom.

En réalité, la crise des subprimes a conduit les pays du Golfe à redéfinir la répartition internationale de leurs investissements, au profit de la région méditerranéenne, dont les gains restent supérieurs aux pertes potentielles avec un risque réel estimé à seulement 2 %. Depuis 2007, le Maghreb bénéficie à nouveau d'un essor des investissements provenant du Golfe.

Cependant, cette répartition des investissements du Golfe au Maghreb laisse apparaître des disparités entre les pays de la région dont les deux grands bénéficiaires sont avant tout le Maroc et la Tunisie. Mais cette structure en damier de la répartition des investissements devrait s'amoinrir puisque les potentiels touristiques du Sud algérien et de la Libye appellent de plus en plus d'investissements européens.

Structures formelle et sectorielle des investissements du Golfe au Maghreb

Malgré la prudence initiale dont ont fait montre les différents gouvernements maghrébins, ceux-ci se sont finalement bien accommodés des investissements du Golfe - à condition qu'ils soient participatifs - et de la création d'institutions issues de financements privés, notamment saoudiens (groupe Dallah al-Baraka).

Exigeant d'être des acteurs privilégiés dans le montage de ces institutions, les États maghrébins ont alors imposé que les investissements du Golfe soient utilisés dans le cadre de partenariats public-privé (PPP).

Ainsi, avec le concours du ministère de l'Équipement tunisien, un important projet d'aménagement du lac de Tunis a été mis en chantier. Outre ces projets innovants en Tunisie, les fonds mis à disposition par les pays du Golfe ont permis la modernisation de la pêche marocaine, la stimulation du commerce extérieur algérien et l'impulsion de projets de développement au Sénégal et en Mauritanie.

Toutefois, à l'exception du Maroc qui a concentré ses efforts sur une meilleure prévisibilité des politiques publiques et sur une législation fiscale plus favorable, les relations entre les décideurs publics et les entreprises restent particulièrement mauvaises au Maghreb. C'est d'ailleurs ce que relève une étude menée récemment par la Banque mondiale, concluant

que la gouvernance économique la plus médiocre s'observe dans la région Afrique du Nord/Moyen-Orient.

Par ailleurs, les orientations sectorielles de ces investissements restent, pour le moment du moins, plus particulièrement tournées vers les secteurs immobilier et touristique ou le commerce international. Aussi le tissu économique productif des PME n'est-il pas véritablement impliqué.

Pourtant une diversification de l'économie apparaît essentielle au regard du choc démographique auquel doit faire face le Maghreb : pour absorber les 1,2 millions de jeunes qui arrivent sur le marché de l'emploi chaque année, le Maghreb doit miser sur un taux de croissance de 7 % contre un taux actuel de 5 % en moyenne pour la région.

Les grands projets de partenariats public-privé, lancés par les investissements en provenance du Golfe, ne peuvent suffire à eux seuls à réduire l'écart croissant entre les deux rives de la Méditerranée et à pallier les tensions sociales internes sous-jacentes.

Quelles opportunités d'investissement dans la perspective UPM ?

Cette réduction des disparités entre la rive nord et la rive sud de la Méditerranée devrait être l'une des priorités du projet d'Union pour la Méditerranée (UPM) qui envisage de concentrer ses efforts sur le tissu des PME. Seule la Banque européenne d'investissement (BEI) tentait jusqu'à présent de réorienter les économies en s'intéressant aux PME.

D'ailleurs, conscients de l'expérience et de la crédibilité de la BEI, les pays du Golfe ont initié un rapprochement avec la BEI pour optimiser leurs débouchés en Méditerranée. Ce rapprochement entre le Golfe et l'Union européenne valorise d'ores et déjà le Maghreb qui, formant un pont entre l'Union européenne, le Golfe et l'Afrique dont le potentiel de croissance est encore le dernier à être positif, est amené à jouer un rôle essentiel.

Toutefois, pour renforcer le dialogue Golfe-Maghreb-UE, il apparaît fondamental qu'une banque euro-maghrébine prenne le relais de la BEI, essentiellement tournée vers l'Union européenne, pour encadrer ces investissements.

Un autre champ d'intervention possible pour les investissements, et correspondant à la diversification voulue par l'UPM, est celui des énergies renouvelables. D'abord dirigé vers l'énergie nucléaire, le projet de diversification du secteur énergétique maghrébin doit s'orienter également vers l'énergie solaire, pour laquelle la Tunisie dispose d'un potentiel particulièrement important qu'il s'agit d'encourager par une dotation en haute technologie.

Contrairement à ce que suggère la vision ricardienne, la plupart des échanges se fait entre des pays aux économies similaires et développées : c'est pourquoi, les échanges entre les deux rives de la Méditerranée doivent être stimulés. Mais surtout, les échanges entre les pays de la région Maghreb ne peuvent souffrir plus longtemps des blocages politiques, parmi lesquels la question du Sahara, qui paralyse l'Union du Maghreb arabe.

Malgré une présence du secteur bancaire algérien en Tunisie et le lancement d'un projet d'infrastructure autoroutière traversant le Maghreb, le Congrès annuel des chefs

d'entreprises qui s'est tenu à Tunis, en 2008, a souligné l'absence de co-investissements entre les pays du Maghreb et rappelé que les pertes dues à cette absence de coopération inter-maghébine représentent un manque à gagner de 2 % pour la région.

Outre les progrès que l'Union pour la Méditerranée doit engager pour encourager le rapprochement nord/sud et sud/sud en Méditerranée, la prochaine réunion du G20, prévue en avril 2009, devrait faire émerger un nouveau Bretton Woods pour éviter que la manne pétrolière soit aspirée par les déficits alors qu'elle pourrait être injectée dans des investissements dont profiterait la région méditerranéenne.